



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DE LA SÉANCE **DU MERCREDI HUIT JUILLET 2020**

N° d'ordre : 2020-03



PROCÈS VERBAL SOMMAIRE **DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SÉANCE DU 08/07/2020

Présents :

M. BOLLEGUE : **Président;**

Mme ACHKAR, M. ANGELRAS, Mme ARCHIMBAUD, M. ARTAL, Mme BARBUSSE, M. BASTID, M. BEAUME, Mme BERGOGNE, M. BERTIER, M. BOISSIER, Mme BOISSIERE, M. BONNE, M. BOUGET, Mme BOURGADE, M. BURGOA, Mme BUTEL, M. CAMPELLO, M. CHABERT, M. CHAILAN, M. CLEMENT, M. CONTASTIN, M. COURDIL, M. DALMAS, Mme DE GIRARDI, M. DE GONZAGA, M. DESCLOUX, M. DOUAIS, M. DUPRET, M. DURAND-COUTELLE, M. FABREGOUL, Mme FAYET, M. FERRIER, M. FLANDIN, M. FOURNIER, M. GADILLE, M. GAILLARD, Mme GARDET, Mme GARDEUR, Mme GIACOMETTI, Mme GIANNACCINI, M. GILLET, M. GILLI, M. GOURDEL, M. GRANAT, M. GRANCHI, M. GREGOIRE, Mme GUERIN-GRAIL, M. HAMARD, M. JACOB, M. LACHAUD (jusqu'à la question 3), Mme LEBLOND, Mme LECOQ JAUJOU, M. LEROI, Mme LIMONES, M. LIRON, M. LUCCHINI, Mme MAGGI, M. MARCOS, M. MARQUET, Mme MAY, M. MAZAUDIER, Mme MENUT, M. NICOLAS, Mme ORLAY-MOUREAU, M. PASTOR, M. PIO, M. PLANES, M. PLANTIER, Mme POIGNET-SENGER, M. POUDEVIGNE, M. PRAT, M. PREVOTEAU, M. PROCIDA, Mme PROHIN, M. PROUST, M. QUITTARD, Mme RAINVILLE, Mme REY-DESCHAMPS, Mme RICHARD, Mme ROULLE (jusqu'à la question 4), Mme ROUVERAND, Mme SARTRE, M. SCHIEVEN, M. SEGUELA, Mme SOLANA, M. TAULELLE, M. TIBERINO, M. TIXADOR, Mme TOURNIER BARNIER, M. TOUZELLIER, Mme TRONC, M. VALADE, M. VALADIER, Mme VENTURINI, M. VERDIER, M. VINCENT, M. VOLEON, Mme WOLBER : **Conseillers Communautaires;**

Absents excusés :

Mme AJMO-BOOT (donne pouvoir à Mme ARCHIMBAUD), Mme CHELVI-SENDIN (donne pouvoir à M. ANGELRAS), Mme JOUVE-SAMMUT (donne pouvoir à M. CAMPELLO), M. LACHAUD (donne pouvoir à Mme ROUVERAND à partir de la question 4), M. RICHARD (donne pouvoir à Mme GUERIN-GRAIL), Mme ROULLE (donne pouvoir à Mme MAY à partir de la question 5), M. ROUX (donne pouvoir à M. TOUZELLIER), Mme TUDELA (donne pouvoir à M. VALADIER)

Assistaient à la séance :

M. COTTERET, Directeur Général des Services de Nîmes Métropole

M. LHEUREUX, Secrétaire Général,

M. FOUCHER, Directeur Général Finances, Contrôle de gestion

M. DEGOUL, Directeur Général des Services Techniques

M. DUCHENNE, Directeur Général Mobilité

Mme RATAJCZAK, Directeur Général Adjoint Modernisation, Développement Durable, Habitat et Politique de la Ville

Les agents du Secrétariat Général mobilisés



PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 08/07/2020

L'an deux mille vingt le mercredi huit juillet à neuf heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole s'est réuni dans ses locaux, immeuble le Colisée à Nîmes, régulièrement convoqué le vendredi trois juillet, sous la présidence de Monsieur Jacques BOLLEGUE, Doyen d'âge.

Monsieur Jacques BOLLEGUE, le Doyen d'âge de l'Assemblée, préside et ouvre la séance. Il appelle Monsieur François COURDIL, le benjamin de l'Assemblée, en tant que secrétaire de séance.

Il annonce à l'Assemblée les pouvoirs reçus pour la séance :

Mme AJMO-BOOT donne pouvoir à Mme ARCHIMBAUD, Mme CHELVI-SENDIN donne pouvoir à M. ANGELRAS, Mme JOUVE-SAMMUT donne pouvoir à M. CAMPELLO, M. RICHARD donne pouvoir à Mme GUERIN-GRAIL, M. ROUX donne pouvoir à M. TOUZELLIER, Mme TUDELA donne pouvoir à M. VALADIER.

Monsieur Jacques BOLLEGUE demande au Secrétaire de séance de procéder à l'appel des Conseillers Communautaires. Suite à l'appel des élus, Monsieur Jacques BOLLEGUE constate que le quorum est atteint et que l'Assemblée peut valablement délibérer.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE a délibéré sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

| N ° | TITRE DE LA QUESTION |
|-----|----------------------|
|-----|----------------------|

Administration Generale

| | |
|-----|---|
| 001 | <p>Installation du Conseil Communautaire de Nîmes Métropole à l'issue des élections communautaires des 15 mars et 28 juin 2020 dans les communes membres</p> <p>Monsieur Jacques BOLLEGUE demande au Secrétaire de séance, Monsieur François COURDIL, de procéder à l'appel des Conseillers Communautaires. Suite à l'appel des élus, Monsieur Jacques BOLLEGUE constate que l'Assemblée peut valablement délibérer.</p> <p>Mme ACHKAR Laïla, Mme AJMO BOOT Sylvie, M. ANGELRAS Bernard, Mme ARCHIMBAUD Nadia, M. ARTAL Joseph, Mme BARBUSSE Marie-Chantal, M. BASTID Christian, M. BEAUME Frédéric, Mme BERGOGNE Catherine, M. BERTIER Jean-François, M. BOISSIER Laurent, Mme BOISSIERE Monique, M. BOLLEGUE Jacques, M. BONNÉ Olivier, M. BOUGET Vincent, Mme BOURGADE Mary, M. BURGOA Laurent, Mme BUTEL Amélie, M. CAMPELLO Jean-Marc, M. CHABERT Patrick, M. CHAILAN Jean-Luc, Mme CHELVI SENDIN Maud, M. CLEMENT Bernard, M. CONTASTIN Christophe, M. COURDIL François, M. DALMAS Alain, Mme DE GIRARDI Claude, M. DE GONZAGA Patrick, M. DESCLOUX Jean-Luc, M. DOUAIS Xavier, M. DUPRET Gaël, M. DURAND-COUTELLE Jean-François, M. FABREGOUL Olivier, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, M. FLANDIN Richard, M. FOURNIER Jean-Paul, M. GADILLE Gilles, M. GAILLARD Maurice, Mme GARDET Laurence, Mme GARDEUR-BANCEL Véronique, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme GIANNACCINI Maryse, M. GILLET Yoann, M. GILLI Serge, M. GOURDEL Pascal, M. GRANAT Jean-Jacques, M. GRANCHI Théos, M. GREGOIRE Jean-Christophe, Mme GUÉRIN GRAIL Lisbeth, M. HAMARD Michel, M. JACOB Thierry, Mme JOUVE-SAMMUT Véronique, M. LACHAUD Yvan, Mme LEBLOND Tiphaine, Mme LECOQ JAUJOU Hélène, M. LEROI Renaud, Mme LIMONES Florence, M. LIRON Yannick, M. LUCCHINI Pierre, Mme MAGGI Valérie, M. MARCOS Antoine, M. MARQUET Daniel, Mme MAY Chantal, M. MAZAUDIER Jean-Claude, Mme MENUT Jo, M. NICOLAS Rémi, Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, M. PASTOR Frédéric, M. PIO Christophe, M. PLANES Patrice, M. PLANTIER Julien, Mme POIGNET-SENGER Véronique, M. POUDEVIGNE Jean-Louis, M. PRAT Patrice, M. PREVOTEAU Gaëtan, M. PROCIDA Thierry, Mme PROHIN Aurélie, M. PROUST Franck, M. QUITTARD Patrice, Mme RAINVILLE Marie-France, Mme REY-DESCHAMPS Géraldine, M. RICHARD Daniel, Mme RICHARD-TRINQUIER Fabienne, Mme ROULLE Sophie, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David Alexandre, Mme SARTRE Huguette, M. SCHIEVEN Richard, M. SEGUELA Roger, Mme SOLANA Carole, M. TAULELLE Marc, M. TIBERINO Richard, M. TIXADOR Gilles, Mme</p> |
|-----|---|

TOURNIER-BARNIER Christine, M. TOUZELLIER Frédéric, Mme TRONC Marie-Pierre, Mme TUDELA Dominique, M. VALADE Daniel-Jean, M. VALADIER Eddy, Mme VENTURINI Pascale, M. VERDIER Michel, M. VINCENT Joël, M. VOLEON Daniel, Mme WOLBER Valentine, ont été valablement installés dans leurs fonctions de Conseillers Communautaires.

002 Election du Président de Nîmes Métropole

Monsieur Jacques BOLLEGUE indique que le Président est élu par le Conseil Communautaire au scrutin secret et à la majorité absolue en application des articles L2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, et par renvoi, de l'article L.5211-2 dudit Code. Si après deux tours de scrutin, un candidat n' a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgés est déclaré élu.

Monsieur Jacques BOLLEGUE fait procéder à l'élection du Président au scrutin secret, il indique que le vote aura lieu à la tribune et qu'à l'appel de son nom chaque élu devra prendre le matériel de vote, se rendre à l'isoloir, déposer son bulletin dans l'urne et signer la feuille d'émargement. Il constitue le bureau de dépouillement ; Madame Sylvette FAYET et Monsieur Laurent BURGOA se sont proposés. Il sollicite les candidatures au poste de Président de Nîmes Métropole ; Monsieur Frédéric TOUZELLIER propose la candidature de Monsieur Franck PROUST.

Monsieur François COURDIL, le secrétaire, procède à l'appel nominatif des élus par ordre de placement dans l'hémicycle.

| Candidat : | M. Franck PROUST |
|-------------------|------------------|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 79 |
| Blancs ou nuls | 26 |

Monsieur Franck PROUST avec 79 voix a été élu Président et est immédiatement installé.

Monsieur Jacques BOLLEGUE invite le Président à rejoindre la tribune. Le Doyen d'âge s'installe à la gauche du Président.

003 Fixation du nombre de vice-présidents et du nombre de membres du Bureau

Monsieur le Président expose à l'Assemblée que conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau est composé d'un Président, d'un ou plusieurs Vice-présidents et d'un ou plusieurs autres membres. Le nombre de Vice-présidents ne peut être supérieur à 20 % de l'effectif total du Conseil Communautaire, ni excéder quinze Vice-présidents. Le nombre des autres Membres du Bureau Communautaire n'est quant à lui pas limité par la loi.

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de fixer le nombre de Vice-présidents à quinze et le nombre de Membres du Bureau à trente-quatre.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la création de quinze Vice-présidents et de trente-quatre Membres du Bureau.

Monsieur le Président propose une suspension de séance.

004 Election des vice-présidents

Le Président précise que le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit l'élection des Vice-présidents au scrutin uninominal à la majorité absolue, à bulletin secret. Il indique que le matériel de vote a été déposé sur table et est constitué de trois bulletins de couleur identique pour chaque élection. Il constitue ensuite les bureaux de dépouillement.

Le Président procède à l'appel des candidatures pour chaque Vice-présidents.

Vice-président 1 : Monsieur Jean-Paul FOURNIER propose la candidature de Monsieur Frédéric TOUZELLIER

Monsieur Frédéric TOUZELLIER propose les candidatures suivantes :

Vice-Président 2 : Monsieur Bernard ANGELRAS

Vice-Président 3 : Monsieur Jean-Marc CAMPELLO

Vice-Président 4 : Monsieur Frédéric BEAUME

Vice-Président 5 : Monsieur Jean-Luc CHAILAN

Vice-Président 6 : Monsieur Jean-François COUTELLE

Vice-Président 7 : Monsieur Olivier FABREGOUL

Vice-Président 8 : Monsieur Gilles GADILLE

Vice-Président 9 : Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE

Vice-Président 10 : Monsieur Pierre LUCCHINI

Vice-Président 11 : Monsieur Rémi NICOLAS

Vice-Président 12 : Madame Géraldine REY-DESCHAMPS

Vice-Président 13 : Madame Fabienne RICHARD-TRINQUIER

Vice-Président 14 : Monsieur Daniel Jean VALADE

Vice-Président 15 : Monsieur Eddy VALADIER

Monsieur François COURDIL, le secrétaire, procède à l'appel nominatif des élus par ordre de placement dans l'hémicycle.

Résultats :

Vice-président 1 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 83 |
| Blancs ou nuls | 22 |

Monsieur Frédéric TOUZELLIER a obtenu 83 voix.

Vice-président 2 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 88 |
| Blancs ou nuls | 17 |

Monsieur Bernard ANGELRAS a obtenu 88 voix.

Vice-président 3 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 84 |
| Blancs ou nuls | 21 |

Monsieur Jean-Marc CAMPELLO a obtenu 84 voix.

Vice-président 4 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 75 |
| Blancs ou nuls | 30 |

Monsieur Frédéric BEAUME a obtenu 75 voix.

Vice-président 5 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 79 |
| Blancs ou nuls | 26 |

Monsieur Jean-Luc CHAILAN a obtenu 79 voix.

Vice-président 6 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 78 |
| Blancs ou nuls | 27 |

Monsieur Jean-François DURAND-COUTELLE a obtenu 78 voix.

Vice-président 7 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 104 |
| Exprimés | 81 |
| Blancs ou nuls | 23 |

Monsieur Olivier FABREGOUL a obtenu 81 voix.

Vice-président 8 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 77 |
| Blancs ou nuls | 28 |

Monsieur Gilles GADILLE a obtenu 77 voix.

Vice-président 9 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 79 |
| Blancs ou nuls | 26 |

Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE a obtenu 79 voix.

Vice-président 10 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 74 |
| Blancs ou nuls | 31 |

Monsieur Pierre LUCCHINI a obtenu 74 voix.

Vice-président 11 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 79 |
| Blancs ou nuls | 26 |

Monsieur Rémi NICOLAS a obtenu 79 voix.

Vice-président 12 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 77 |
| Blancs ou nuls | 28 |

Madame Géraldine REY-DESCHAMPS a obtenu 77 voix.

Vice-président 13 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 104 |
| Exprimés | 89 |
| Blancs ou nuls | 15 |

Madame Fabienne RICHARD-TRINQUIER a obtenu 89 voix.

Vice-président 14 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 82 |
| Blancs ou nuls | 23 |

Monsieur Daniel Jean VALADE a obtenu 82 voix.

Vice-président 15 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 104 |
| Exprimés | 64 |
| Blancs ou nuls | 40 |

Monsieur Eddy VALADIER a obtenu 64 voix.

Après avoir procédé aux opérations de vote, sont désignés comme Vice-présidents de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole :

Vice-président 1 : Monsieur Frédéric TOUZELLIER a été proclamé Vice-président immédiatement installé

Vice-président 2 : Monsieur Bernard ANGELRAS a été proclamé Vice-président immédiatement installé

Vice-président 3 : Monsieur Jean-Marc CAMPELLO a été proclamé Vice-président immédiatement installé

Vice-président 4 : Monsieur Frédéric BEAUME a été proclamé Vice-président immédiatement installé

Vice-président 5 : Monsieur Jean-Luc CHAILAN a été proclamé Vice-président immédiatement installé

Vice-président 6 : Monsieur Jean-François DURAND-COUTELLE a été proclamé Vice-président immédiatement installé

Vice-président 7 : Monsieur Olivier FABREGOUL a été proclamé Vice-président immédiatement installé

Vice-président 8 : Monsieur Gilles GADILLE a été proclamé Vice-président immédiatement installé

Vice-président 9 : Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE a été proclamé Vice-président immédiatement installé

Vice-président 10 : Monsieur Pierre LUCCHINI a été proclamé Vice-président immédiatement installé

Vice-président 11 : Monsieur Rémi NICOLAS a été proclamé Vice-président immédiatement installé

Vice-président 12 : Madame Géraldine REY-DESCHAMPS a été proclamée Vice-présidente immédiatement installée

Vice-président 13 : Madame Fabienne RICHARD-TRINQUIER a été proclamée Vice-présidente immédiatement installée

Vice-président 14 : Monsieur Daniel Jean VALADE a été proclamé Vice-président immédiatement installé

Vice-président 15 : Monsieur Eddy VALADIER a été proclamé Vice-président immédiatement installé

Monsieur le Président propose une suspension de séance.

005 Election des membres du Bureau Communautaire

Le Président précise que le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit l'élection des Membres du Bureau Communautaire au scrutin uninominal à la majorité absolue, à bulletin secret. Il indique que le matériel de vote a été déposé sur table et est constitué de trois bulletins de couleur identique pour chaque élection. Il constitue ensuite les bureaux de dépouillement.

Le Président propose les candidatures suivantes pour chaque Membre du Bureau :

- 1 - Monsieur Théos GRANCHI
- 2 - Monsieur Antoine MARCOS
- 3 - Monsieur Maurice GAILLARD
- 4 - Monsieur Patrick CHABERT
- 5 - Monsieur Bernard CLEMENT
- 6 - Madame Maryse GIANNACCINI

- 7 - Monsieur Jean-Louis POUDEVIGNE
- 8 - Monsieur Alain DALMAS
- 9 - Monsieur Jacques BOLLEGUE
- 10 - Monsieur Patrick DE GONZAGA
- 11 - Monsieur Gaétan PREVOTEAU
- 12 - Monsieur Jean-Jacques GRANAT
- 13 - Monsieur Renaud LEROI
- 14 - Monsieur Jean-François BERTIER
- 15 - Monsieur Jean-Luc DESCLOUX
- 16 - Monsieur Daniel MARQUET
- 17 - Madame Véronique POIGNET-SENGER
- 18 - Monsieur Laurent BOISSIER
- 19 - Madame Claude DE GIRARDI
- 20 - Monsieur Marc TAULELLE
- 21 - Monsieur Richard TIBERINO
- 22 - Monsieur Patrice QUITTARD
- 23 - Monsieur Patrice PLANES
- 24 - Monsieur Daniel VOLEON
- 25 - Monsieur Jean-Claude MAZAUDIER
- 26 - Monsieur Michel VERDIER
- 27 - Monsieur Gilles TIXADOR
- 28 - Monsieur Joël VINCENT
- 29 - Madame Dominique TUDELA
- 30 - Madame Catherine BERGOGNE
- 31 - Monsieur Joseph ARTAL
- 32 - Monsieur Gaël DUPRET
- 33 - Monsieur Jean-Paul FOURNIER
- 34 - Madame Hélène LECOQ JAUJOU

Monsieur François COURDIL, le secrétaire, procède à l'appel nominatif des élus par ordre de placement dans l'hémicycle.

Résultats :

Membre du Bureau n°1 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 96 |
| Blancs ou nuls | 9 |

Monsieur Théos GRANCHI a obtenu 96 voix.

Membre du Bureau n°2 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 94 |
| Blancs ou nuls | 11 |

Monsieur Antoine MARCOS a obtenu 94 voix.

Membre du Bureau n°3 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 104 |
| Exprimés | 90 |
| Blancs ou nuls | 14 |

Monsieur Maurice GAILLARD a obtenu 90 voix.

Membre du Bureau n°4 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 104 |
| Exprimés | 100 |
| Blancs ou nuls | 4 |

Monsieur Patrick CHABERT a obtenu 100 voix.

Membre du Bureau n°5 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 96 |
| Blancs ou nuls | 9 |

Monsieur Bernard CLEMENT a obtenu 96 voix.

Membre du Bureau n°6 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 92 |
| Blancs ou nuls | 13 |

Madame Maryse GIANNACCINI a obtenu 92 voix.

Membre du Bureau n°7 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 104 |
| Exprimés | 95 |
| Blancs ou nuls | 9 |

Monsieur Jean-Louis POUDEVIGNE a obtenu 95 voix.

Membre du Bureau n°8 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 95 |
| Blancs ou nuls | 10 |

Monsieur Alain DALMAS a obtenu 95 voix.

Membre du Bureau n°9 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
|-------------------|-----|

| | |
|----------------|----|
| Exprimés | 93 |
| Blancs ou nuls | 12 |

Monsieur Jacques BOLLEGUE a obtenu 93 voix.

Membre du Bureau n°10 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 99 |
| Blancs ou nuls | 6 |

Monsieur Patrick DE GONZAGA a obtenu 99 voix.

Membre du Bureau n°11 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 81 |
| Blancs ou nuls | 24 |

Monsieur Gaétan PREVOTEAU a obtenu 81 voix.

Membre du Bureau n°12 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 83 |
| Blancs ou nuls | 22 |

Monsieur Jean-Jacques GRANAT a obtenu 83 voix.

Membre du Bureau n°13 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 100 |
| Blancs ou nuls | 5 |

Monsieur Renaud LEROI a obtenu 100 voix.

Membre du Bureau n°14 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 104 |
| Exprimés | 93 |
| Blancs ou nuls | 11 |

Monsieur Jean-François BERTIER a obtenu 93 voix.

Membre du Bureau n°15 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 104 |
| Exprimés | 93 |

| | |
|----------------|----|
| Blancs ou nuls | 11 |
|----------------|----|

Monsieur Jean-Luc DESCLOUX a obtenu 93 voix.

Membre du Bureau n°16 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 98 |
| Blancs ou nuls | 7 |

Monsieur Daniel MARQUET a obtenu 98 voix.

Membre du Bureau n°17 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 10 |
| Blancs ou nuls | 95 |

Madame Véronique POIGNET-SENGER a obtenu 95 voix.

Membre du Bureau n°18 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 98 |
| Blancs ou nuls | 7 |

Monsieur Laurent BOISSIER a obtenu 98 voix.

Membre du Bureau n°19 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 104 |
| Exprimés | 97 |
| Blancs ou nuls | 7 |

Madame Claude DE GIRARDI a obtenu 97 voix.

Membre du Bureau n°20 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 94 |
| Blancs ou nuls | 11 |

Monsieur Marc TAULELLE a obtenu 94 voix.

Membre du Bureau n°21 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 103 |
| Exprimés | 96 |
| Blancs ou nuls | 7 |

Monsieur Richard TIBERINO a obtenu 96 voix.

Membre du Bureau n°22 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 96 |
| Blancs ou nuls | 9 |

Monsieur Patrice QUITTARD a obtenu 96 voix.

Membre du Bureau n°23 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 101 |
| Blancs ou nuls | 4 |

Monsieur Patrice PLANES a obtenu 101 voix.

Membre du Bureau n°24 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 98 |
| Blancs ou nuls | 7 |

Monsieur Daniel VOLEON a obtenu 98 voix.

Membre du Bureau n°25 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 97 |
| Blancs ou nuls | 8 |

Monsieur Jean-Claude MAZAUDIER a obtenu 97 voix.

Membre du Bureau n°26 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 102 |
| Blancs ou nuls | 3 |

Monsieur Michel VERDIER a obtenu 102 voix.

Membre du Bureau n°27 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 100 |
| Blancs ou nuls | 5 |

Monsieur Gilles TIXADOR a obtenu 100 voix.

Membre du Bureau n°28 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 101 |
| Exprimés | 95 |
| Blancs ou nuls | 6 |

Monsieur Joël VINCENT a obtenu voix.

Membre du Bureau n°29 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 104 |
| Exprimés | 95 |
| Blancs ou nuls | 9 |

Madame Dominique TUDELA a obtenu voix.

Membre du Bureau n°30 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 93 |
| Blancs ou nuls | 12 |

Madame Catherine BERGOGNE a obtenu voix.

Membre du Bureau n°31 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 104 |
| Exprimés | 94 |
| Blancs ou nuls | 10 |

Monsieur Joseph ARTAL a obtenu 94 voix.

Membre du Bureau n°32 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 104 |
| Exprimés | 100 |
| Blancs ou nuls | 4 |

Monsieur Gaël DUPRET a obtenu 100 voix.

Membre du Bureau n°33 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 98 |
| Blancs ou nuls | 7 |

Monsieur Jean-Paul FOURNIER a obtenu 98 voix.

Membre du Bureau n°34 :

| | |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 105 |
| Exprimés | 94 |
| Blancs ou nuls | 11 |

Madame Hélène LECOQ JAUIJOU a obtenu 94 voix.

Après avoir procédé aux opérations de vote, sont désignés comme Membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole :

Membre du Bureau n°1 : Monsieur Théos GRANCHI a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé

Membre du Bureau n°2 : Monsieur Antoine MARCOS a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé

Membre du Bureau n°3 : Monsieur Maurice GAILLARD a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé

Membre du Bureau n°4 : Monsieur Patrick CHABERT a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé

Membre du Bureau n°5 : Monsieur Bernard CLEMENT a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé

Membre du Bureau n°6 : Madame Maryse GIANNICCINI a été proclamée Membre du Bureau immédiatement installée

Membre du Bureau n°7 : Monsieur Jean-Louis POUDEVIGNE a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé

Membre du Bureau n°8 : Monsieur Alain DALMAS a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé

Membre du Bureau n°9 : Monsieur Jacques BOLLEGUE a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé

Membre du Bureau n°10 : Monsieur Patrick DE GONZAGA a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé

Membre du Bureau n°11 : Monsieur Gaétan PREVOTEAU a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé

Membre du Bureau n°12 : Monsieur Jean-Jacques GRANAT a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé

Membre du Bureau n°13 : Monsieur Renaud LEROI a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé

Membre du Bureau n°14 : Monsieur Jean-François BERTIER a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé

Membre du Bureau n°15 : Monsieur Jean-Luc DESCLOUX a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé

Membre du Bureau n°16 : Monsieur Daniel MARQUET a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé

Membre du Bureau n°17 : Madame Véronique POIGNET-SENGER a été proclamée Membre du Bureau immédiatement installée

Membre du Bureau n°18 : Monsieur Laurent BOISSIER a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé

Membre du Bureau n°19 : Madame Claude DE GIRARDI a été proclamée Membre du Bureau immédiatement installée

Membre du Bureau n°20 : Monsieur Marc TAULELLE a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé

| | |
|-------------------|--|
| | <p>Membre du Bureau n°21 : Monsieur Richard TIBERINO a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé</p> <p>Membre du Bureau n°22 : Monsieur Patrice QUITTARD a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé</p> <p>Membre du Bureau n°23 : Monsieur Patrice PLANES a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé</p> <p>Membre du Bureau n°24 : Monsieur Daniel VOLEON a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé</p> <p>Membre du Bureau n°25 : Monsieur Jean-Claude MAZAUDIER a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé</p> <p>Membre du Bureau n°26 : Monsieur Michel VERDIER a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé</p> <p>Membre du Bureau n°27 : Monsieur Gilles TIXADOR a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé</p> <p>Membre du Bureau n°28 : Monsieur Joël VINCENT a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé</p> <p>Membre du Bureau n°29 : Madame Dominique TUDELA a été proclamée Membre du Bureau immédiatement installée</p> <p>Membre du Bureau n°30 : Madame Catherine BERGOGNE a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé</p> <p>Membre du Bureau n°31 : Monsieur Joseph ARTAL a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé</p> <p>Membre du Bureau n°32 : Monsieur Gaël DUPRET a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé</p> <p>Membre du Bureau n°33 : Monsieur Jean-Paul FOURNIER a été proclamé Membre du Bureau immédiatement installé</p> <p>Membre du Bureau n°34 : Madame Hélène LECOQ JAUIJOU a été proclamée Membre du Bureau immédiatement installée</p> |
| <p>006</p> | <p>Charte de l' élu local</p> <p>Le Président procède à la lecture de la Charte de l' élu local mentionnée à l' article L.1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p> <p>Le Conseil Communautaire prend acte qu' il a été donné lecture de la charte de l' élu local par le Président.</p> |

LA SÉANCE EST LEVÉE À 16H10

Le Président,
Franck PROUST